



Audit financier

Quel que soit votre secteur d'activité ou la taille de votre organisation, vous évoluez dans un environnement économique et financier en perpétuel mouvement auquel vous devez vous adapter. L'audit ne répond pas seulement à une obligation légale, il vous garantit une information financière fiable, pertinente et transparente.

Nous vous accompagnons à chaque étape du processus d'acquisition ou de cession, en menant des évaluations financières, et vous fournissons également un conseil dans la recherche et la mise en place de financements.

Nos missions d'audit légal, et notamment de commissariat aux comptes, permettent à nos clients d'assurer une communication régulière et sincère de leurs comptes annuels auprès de leurs investisseurs, partenaires et clients.

Nos missions d'audits contractuels regroupent toute intervention dont l'étendue n'est pas déterminée par un cadre légal, mais sont arrêtées d'un commun accord après analyse de la situation et des besoins de nos clients.

Partageons vos projets

Nous comprenons vos besoins
Nous vous apportons l'expertise adaptée
Nous vous accompagnons au quotidien
Nous vous informons et vous conseillons

Audit légal

Nous émettons une opinion confirmant que les comptes audités donnent une image fidèle de la situation économique qui participe à la transparence des informations économiques et financières de votre entreprise :

- > Missions de commissariat aux comptes
- > Commissariats aux apports et à la fusion
- > Commissariats à la transformation
- > Commissariats aux avantages particuliers
- > Augmentation et réduction de capital
- > Emission de valeurs mobilières
- > Mission d'examen limité

Audit contractuel

Sur votre demande, nous réalisons tout type de mission d'audit :

- > Audit financier et due diligence financière
- > Revue de business plan
- > Audit d'acquisition, de ventes de sociétés
- > Audit de comptes consolidés
- > Audit social et de conformité de la paie
- > Audit juridique
- > Audit des contrats

Evaluation et financement

Lors du processus d'acquisition ou de cession d'entreprise, nous menons des missions d'évaluation et de conseils :

- > Etude de faisabilité et d'opportunité d'acquisition, de prise de contrôle ou d'implantation nouvelle
- > Accompagnement à la préparation et à la mise en oeuvre de projets de fusions, scissions, apports
- > Evaluation financière
- > Due diligences comptables, fiscales, sociales, juridiques, financières (analyse du BFR, de l'endettement, de la trésorerie, revue d'atterrissage...)
- > Recherche de financements
- > Assistance aux relations avec les organismes bancaires et financiers